



22

24^{ème} Session du Group de Travail de l'Examen Périodique Universel

(18 - 29 Janvier 2015)

Intervention du Portugal

Lettonie

M. le Président,

Le Portugal salue chaleureusement la délégation lettone et la remercie pour son rapport.

Le Portugal salue le fait que la Lettonie ait prit, depuis son dernier examen, plusieurs pas positifs, comme la ratification du 2^{ème} Protocole Facultatif au Pacte International des Droits Civils et Politiques.

Le Portugal adresse à la Lettonie les recommandations suivantes:

1. Doter le Bureau du Médiateur de ressources humaines et financières suffisantes pour qu'il puisse exercer son mandat dans le respect des Principes concernant le statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme;
2. Veiller à ce que les demandeurs d'asile retenus aient accès aux services de santé publics dans des conditions d'égalité avec les autres personnes détenues, arrêtées ou condamnées,
3. Ratifier aussitôt que possible le Protocole Facultatif à la Convention contre la Torture et, finalement,
4. Ratifier le Protocole Facultatif au Pacte International relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels.

Je vous remercie, M. Le Président